

PROCES VERBAL DU COMITE DE DIRECTION

Réunion électronique du mercredi 11 septembre 2024

Président : **M. David BLATTES**

Présents : **Mme Meriem FERHAT - Elodie VIGNAL - Carole PISTRE - MM. Joseph CARDOVILLE - Robert GADEA - Michel MAROT - Guy MICHELIER - Jacques NAUDET - Jean-Pascal SINGLA - José GARCIA - Frédéric GROS - Driss EL BANE - Pierre HENRY - Frédéric CACERES - Khalid FEKRAOUI**

Absents excusés : **MM. Hervé GRAMMATICO - Olivier SIMORRE**

Important : les présentes décisions sont susceptibles d'appel conformément à l'article 11.3.3 du règlement intérieur de la ligue & l'article 14 du règlement intérieur du District de l'Hérault de Football, dans un délai de sept jours devant la commission supérieure d'appel de la Ligue d'Occitanie.

I Ententes à valider :

- Club support St Thibery : entente avec FC Pézenas et US Montagnacoise, Catégories U13 à U19
- Club support St Thibery : entente avec FC Pézenas, Catégories U6 à U11
- Club support US Maugio Carnon : entente avec AV Castriote, Catégorie Senior F à 11
- Club support US Béziers : entente avec Béziers Sport Multiactivités, Catégorie U11 niveau 2
- Club support ST Montblanais : entente avec AS Bessanaise, Catégories U10 à U13
- Club support ES Pérols : entente avec CE Palavas, Catégories U11 à U13
- Club support FC Lamalou : entente avec ES Grand Orb, Catégories U6 à U13, U15 et U17
- Club support FC Thongue et Libron : entente avec AS Puissalicon Magalas, Catégorie U13-2
- Club support FC Lavérune : entente avec Red Star Cournonterral, Catégorie U15 Avenir
- Club support AS Puissalicon Magalas : entente avec FC Thongue et Libron, Catégorie U15 Avenir

Les ententes ci-dessus sont validées à la majorité

II Tournoi à valider :

- 06/10/2024 : FC Pas du Loup, catégories U8, U9, U8 F, U9 F

Le tournoi est validé à l'unanimité

III Création de la Commission Départementale de Médiation-Prévention-Sécurité :

Le président de la Commission Régionale du même nom avec laquelle nous allons travailler nous demande de nommer un référent sécurité du District de l'Hérault. Frédéric Gros se propose d'assurer cette mission.

Résolution votée à l'unanimité

Le Président,
David BLATTES

Le Secrétaire de séance,
Joseph CARDOVILLE